



## CASSIS, QUI NE L'A PAS VU, N'A RIEN VU



Petit port de pêche niché entre deux sites naturels exceptionnels, le célèbre massif des Calanques et le majestueux Cap Canaille, Cassis offre aux visiteurs un concentré de Provence qui les marque à jamais.

«Qu'a vist Paris, se noun a vist Cassis, pou dire : n'ai rien vist» : ces mots - «Qui a vu Paris, pas Cassis, peut dire qu'il n'a rien vu» - de Frédéric Mistral traduisent la formidable attraction qu'exerce Cassis sur ceux qui s'y rendent. Ce petit port de pêche est niché entre deux sites naturels exceptionnels : le massif des calanques - de calcaire blanc - et le majestueux Cap Canaille, la plus haute falaise maritime d'Europe qui culmine à 399 m. Ces deux sites classés sont visibles du haut de la route des crêtes qui relie Cassis à La Ciotat.

La commune, située à une vingtaine de km à l'est de Marseille, est protégée du vent par la ceinture constituée des hauteurs environnantes. Les gelées sont exceptionnelles et le village bénéficie d'une durée exceptionnelle d'ensoleillement, avec plus de 2 800 heures de soleil par année.

Cassis est lové dans un écrin naturel où se côtoient forêts de pins, roches ocre ou blanches, vignobles de plaine et en restanques qui s'étirent jusqu'à la mer Méditerranée. Le charme opère sur la petite route qui mène au village, entre vignobles et pinède, ou en parcourant les étroites ruelles et les places bordées de maisons de pêcheurs colorées.

«Cassis» désigne aussi un vin d'appellation d'origine contrôlée (AOC), produit sur la commune. C'est la première AOC reconnue en Provence, dès 1936.

Le village est aussi connu pour ses festivités de Noël qui y prennent un éclat particulier.